Année Scolaire 2023/2024

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Merci de la remplir avec soin ; la prise en charge de votre enfant en dépend.

	L'ELEVE
Nom:	Prénom :
Né(e) le	àà
Adresse:	
LA	FAMILLE (Entourer la/les personne(s) ayant la garde de l'enfant)
ŀ	Parent ou tuteur ou famille d'accueil, précisez
Nom, Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Profession	
Employeur	
• •	□ Vie maritale □ Célibataire □ Divorcés, séparés □ Veuf(ve)
Adresse mail	
En cas de séparation, adresse du second parent pour l'envoi des bulletins scolaires :	
	Frères et sœurs (noms, prénoms, dates de naissance) :
Communication de v □Oui	votre adresse (postale et/ou courriel) aux associations de parents d'élèves : Non
LES NUMEROS DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE En cas d'urgence, l'école essaie de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Nous utilisons les	
numéros de téléphone que vous nous donnez. En cas de changement en cours d'année, n'oubliez pas de nous communiquer les nouveaux numéros.	
☎Domicile :	
Portable (préciser):	
Autre portable (préciser) :	
Autres adultes pouvant prendre en charge l'enfant rapidement : Nom :	
Adresse :	≅
Nom :	
Adresse :	a

AUTORISATIONS D'URGENCE (entourer les mentions utiles) En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est transporté par les services d'urgence vers l'hôpital, sauf si son état permet d'attendre la prise en charge par la famille (ou une personne désignée par elle). Signature: <u>Problèmes de santé (allergies, vues, audition...):</u> Si mon enfant porte des lunettes, il doit les porter : Lunettes en permanence ou en classe uniquement

Signature du responsable légal : **ASSURANCE SCOLAIRE** (fournir une attestation) Nom de la société ou de la mutuelle : _ _ _ _ _ _ _ _ _ N° de contrat : ______ Je soussigné(e)NOM..... Prénom représentant légal domicilié à déclare avoir été averti que la responsabilité du personnel enseignant pour mon enfant: NOM prénom: est dégagée à partir des heures réglementaires de sortie soit 11h30 et 16h20 Les élèves sont accompagnés par l'adulte responsable (parent, nourrice...) à l'entrée de l'école où ils sont remis au personnel de l'école, le matin à partir de 8h10, l'après-midi à partir de 13h20. Nous déclinons toute responsabilité pour tout ce qui devrait arriver à votre enfant en dehors de ces heures d'accueil. Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la montée dans le car de ramassage. Mon enfant sera accueilli à la sortie de l'école ou du car par : En cas d'empêchement, mon enfant pourra être confié à la sortie de l'école ou à la descente du car (si l'enfant emprunte le ramassage scolaire) à*: Faire précéder de la mention « lu et approuvé » Lieu et date: Signature: indiquer le nom de la personne qui aura été avertie et aura acceptée de prendre votre enfant en charge*